

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEZ-VOUS DANS LA COURSE EN SOLIDAIRE 2014 !

Concours régional de projets solidaires

La Course en Solidaire 2014 est un concours de la Mutualité Française Poitou-Charentes, ouvert à tous les jeunes de 16 à 28 ans. Il a pour vocation de primer des projets collectifs, véhiculant les valeurs mutualistes (la responsabilité, la liberté, la solidarité et la démocratie.

Pour concourir, les projets doivent présenter une dimension collective, se dérouler en France métropolitaine et être porteur des valeurs mutualistes :

- **La solidarité** est l'une des valeurs fondamentales et originelles du mouvement mutualiste. La Mutualité Française se bat pour que la santé ne soit pas un commerce. Elle refuse les discriminations financières, la sélection des risques et assure une égalité de traitement à tous ses adhérents.
- **La liberté** : Les mutuelles sont des sociétés de personnes, libres d'adhérer et d'agir ensemble. Elles sont indépendantes de tout pouvoir politique, financier, syndical ou philosophique.
- **La démocratie** : Les responsables des mutuelles sont élus parmi les adhérents selon la base du fonctionnement démocratique : « Une personne, une voix ».
- **La responsabilité** : Le mouvement mutualiste cherche à responsabiliser les personnes et à faire de chacun un acteur de sa santé. Il fait preuve de transparence et de rigueur dans le fonctionnement de ses institutions.



Les projets lauréats peuvent remporter deux Prix :

- Un Prix départemental d'un montant maximal de 1 500€
- Un Prix régional d'un montant maximal de 4 000€

Les documents d'information et les dossiers de participation au concours sont téléchargeables sur le site web de la Mutualité Française Poitou-Charentes : www.poitoucharentes.mutualite.fr

Les dossiers de participation complétés doivent être retournés avant le 31 janvier 2014 :

- soit par mail à communication@mfpc.fr (sans oublier de joindre la copie d'une pièce d'identité)
- soit par courrier à La Mutualité Française Poitou-Charentes
Course en Solidaire 2014
28, avenue Albert Einstein – BP 90259
17012 LA ROCHELLE CEDEX 1

Pour tout complément d'information, contactez la Mutualité Française Poitou-Charentes :
Marcia Régeard - 05 49 78 94 60 – communication@mfpc.fr

A propos de la Mutualité Française Poitou-Charentes :

La Mutualité Française Poitou-Charentes représente la Mutualité Française en région. Premier mouvement social du pays, la Mutualité Française fédère 95% des mutuelles santé en France. Au total, 38 millions de personnes -plus d'un Français sur deux- sont protégées par une mutuelle de la Mutualité Française. La Mutualité Française Poitou-Charentes coordonne, développe et défend le mouvement mutualiste dans la région. Elle fédère et représente 227 mutuelles santé protégeant plus de 1 million de personnes, 4 unions territoriales et les groupements gestionnaires des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM). Elle est chargée de la formation des militants, des négociations avec les établissements et professionnels de santé et de la coordination des SSAM. Acteur de terrain reconnu dans le domaine de la santé publique, l'Union régionale met en œuvre des programmes de prévention et de promotion de la santé, en lien avec le dispositif national "Priorité Santé Mutualiste".

Les mutuelles santé font partie de l'économie sociale et solidaire. Organismes à but non lucratif régis par le Code de la Mutualité, elles se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurances par leurs valeurs et leurs principes : la solidarité, la liberté, la démocratie et la responsabilité. Les mutuelles de la Mutualité Française défendent l'accès aux soins pour tous.